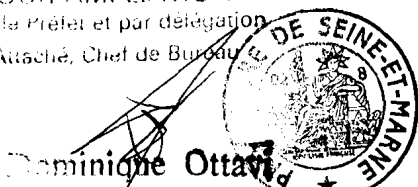


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MONTEREAU/LE JARD	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5						2	250	
Départementale 471		28	+ 790	31	+ 50	4	30	

POUR AMPLIATION
Pour la Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Mu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1990

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

MONTEREAU-SUR-LE-JARD

27

28

29

30

31

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 99DAIACV102 en date du 19 MAI 1999

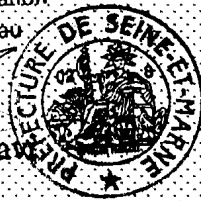
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

32

POUR AMPLIATION Pour le Préfet et par délégation L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



VOISENON

33

RUBELLES

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4